

## Légalisation du mariage homosexuel au Portugal



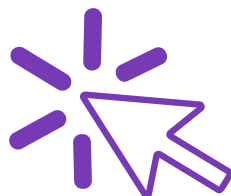
17 mai 2010

Le 17 mai 2010, le Portugal a légalisé le mariage homosexuel, devenant ainsi le sixième pays d'Europe et le huitième au monde à le faire.

La loi a été signée par le président Aníbal Cavaco Silva après son approbation par le Parlement, accordant aux couples de même sexe les mêmes droits au mariage qu'aux couples de sexe opposé, bien que le droit à l'adoption ait été initialement exclu (il a été étendu en 2016). Cette avancée majeure a placé le Portugal parmi les premiers pays européens à légaliser le mariage pour tous, marquant un tournant décisif vers l'égalité juridique et la reconnaissance sociale des familles LGBTIQ+. Malgré certains débats publics à l'époque, l'adoption de cette loi a contribué à une meilleure visibilité, une protection accrue et une plus grande dignité pour les personnes LGBTIQ+ au Portugal.

Importance : Il s'agit d'une réalisation historique pour les droits des personnes LGBTIQ+, reflétant l'engagement croissant du Portugal en faveur de l'égalité et de l'inclusion sociale.

**Pour plus d'informations, cliquez ici !**



Source : <https://www.theguardian.com/world/2010/jan/08/portugal-parliament-legalise-gay-marriage>